

CHARTE ÉTHIQUE



INTRODUCTION

Cette charte éthique vise à poser une philosophie des actions engagées à tous les niveaux de l'association, philosophie qui s'appuie sur les réalités de nos interventions, de nos pratiques et de nos expériences en tant qu'acteur.trice.s de santé, en tant que soignant.e.s.

Cette charte se décline dans différents documents existants ou à venir qui bornent nos principes d'intervention ou qui délimitent nos lignes rouges sur différents champs comme les financements, les abus, les recherches... Elle doit vivre à travers différents mécanismes pour assurer une prise en compte de l'éthique par l'ensemble des membres de la communauté MdM.

UNE ÉTHIQUE EN PHASE AVEC NOTRE PROJET ASSOCIATIF

En se prononçant pour la justice sociale dans le champ de la santé, vue à la fois comme redistribution des moyens et des pouvoirs et reconnaissance des singularités discriminées (selon la classe, le genre, les origines, la couleur de peau, ...), le **projet associatif de Médecins du Monde**, adopté en 2015, est un appel à l'engagement et à la responsabilité et se réclame d'un modèle humanitaire alternatif.

L'action de Médecins du Monde s'apparente étroitement au care, défini comme étant « une activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre monde, de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. »

En tant qu'organisation humanitaire, nous adhérons aux éthiques principales (éthique de la justice, éthique humanitaire - voir annexe - déontologie médicale). En complémentarité, l'éthique du care, comme éthique du soin, de la relation et de la responsabilité, nous permet d'ajuster notre réflexion éthique à nos terrains et à nos pratiques. Nous faisons le choix de l'intégrer.

Dans une vision genrée du monde, le care a été rattaché à l'univers des femmes. Aujourd'hui, le care prend la **dimension politique d'une attention aux autres** et de la mise en œuvre des moyens nécessaires pour que les personnes vivent en ce monde, aussi bien que possible. Il s'oppose à l'individualisme conquérant et au patriarcat.

La pratique du care, à la fois pensée et action, connaît quatre phases dans son déploiement : appréhender des besoins ; assumer sa part de responsabilités par rapport à ces besoins ; matérialiser la prise en charge ; systématiser la contribution des personnes concernées au processus.

Cette pratique se soutient d'une éthique du même nom. L'éthique du care repose sur des valeurs à promouvoir à ses différentes phases : **l'attention, la responsabilité, la compétence, la capacité d'agir des personnes concernées, la solidarité.**

L'éthique du care est liée à des conditions concrètes. Elle ne se fonde pas sur des principes universels abstraits, mais part d'expériences rattachées au quotidien et des problèmes moraux de personnes dans leur vie ordinaire, faite de liens et d'interdépendances entre êtres humains vulnérables. Cette éthique est à la fois contextuelle et relationnelle. Pour autant, la relation n'a pas forcément à être intime ou de proximité ; elle peut être historique ou institutionnelle et s'exercer à distance. La voix du care est une voix éthiquement résistante à l'oppression et à l'injustice.

1. UNE ATTENTION AUX AUTRES QUI ENGAGE NOTRE RESPONSABILITÉ

Dans la perspective d'une éthique du Care, Médecins du Monde considère dans son action humanitaire la place de chacun.e au sein des projets qu'elle met en œuvre. Il s'agit de prendre en compte la complexité des interdépendances, qu'elles relèvent des relations internationales, sociétales ou interindividuelles.

Cette intention ne peut se concrétiser qu'à travers une compréhension fine des contextes et des acteurs dans nos zones d'intervention, et elle s'illustre en premier lieu dans notre relation avec les autres, autres que nous sommes nous-mêmes pour les autres.

Dans une volonté de construire des interdépendances choisies plutôt que subies, la redevabilité est inhérente au travail des membres de Médecins du Monde et en premier lieu vis-à-vis des personnes concernées. Il est de notre responsabilité de rendre compte aux parties prenantes, des arbitrages et des choix opérationnels et stratégiques assumés par l'association.

2. UNE RECONNAISSANCE MUTUELLE DES COMPÉTENCES

Les membres de Médecins du Monde soignent, témoignent et accompagnent le changement social, en privilégiant le dialogue avec les personnes et les communautés en situation de vulnérabilité sociale et sanitaire, en mobilisant tous les types de savoirs. Savoirs médicaux et savoirs expérientiels se complètent pour la promotion de politiques volontaristes qui réconcilient expertise et démocratie.

3. UNE RECONNAISSANCE ET VALORISATION DE LA CAPACITÉ D'AGIR DES PERSONNES

L'approche de Médecins du Monde se caractérise par une participation effective et volontaire des personnes et des communautés à tous les stades d'élaboration et de mise en œuvre des projets y compris dans la prise de parole pour une évolution des politiques et des manières de les mettre en œuvre, afin d'ancrer un changement social qui parte des réalités vécues par les intéressé.e.s.

4. UNE SOLIDARITE FONDEE SUR LES DROITS HUMAINS ET LA JUSTICE SOCIALE

Notre approche fondée sur les Droits Humains vise à garantir leur application selon une conception solidaire de la santé qui suppose le respect universel de ces droits. Face à des structures de pouvoir, de domination et d'inégalités, nous ne recherchons pas seulement l'obtention déclarative des droits mais bien leur réalisation effective.

Agir pour l'effectivité des droits requiert de considérer les normes de genre, les discriminations liées aux assignations racialisées, aux diversités culturelles et aux appartenances de classe. Le concept d'intersectionnalité est ici un outil précieux à mobiliser. Levier efficace contre les tendances à essentialiser les personnes concernées, la combinaison de l'approche par les droits et d'une lutte contre les inégalités intersectionnelles devient, selon une éthique du care, la condition primordiale pour une justice sociale.

UNE ÉTHIQUE EN PRATIQUE

Nous membres de Médecins du Monde, nous engageons à accompagner nos pratiques quotidiennes d'une réflexion qui s'appuie sur cette charte éthique. En nous inspirant de cette charte, nous avons la volonté de faire vivre une réflexion et une mémoire collective sur la manière dont peuvent être abordés et résolus les dilemmes éthiques auxquels nous sommes confrontés. Il en est de notre responsabilité individuelle et collective.

→ Seule une approche articulant droits et care solidaire peut concilier une prise en compte des vulnérabilités singulières et un objectif politique d'égalité devant la santé.

ANNEXE : INTERPRÉTATION DES PRINCIPES HUMANITAIRES PAR MDM

Nous respectons les quatre principes qui encadrent l'action humanitaire et défendons l'application du Droit International Humanitaire par les parties au conflit.

→ Principe d'**humanité** : Cela implique pour nous de « prendre soin » des individus rencontrés en intégrant leurs dimensions sociales et culturelles, leurs diversités et leurs choix. Il s'agit aussi de prendre soin de l'ensemble des acteur.rice.s impliqué.e.s dans nos interventions quel que soit leur statut en veillant à ce que les risques soient identifiés et proportionnels aux buts recherchés.

→ Principe d'**impartialité** : Nous nous engageons à œuvrer en faveur de la santé de tou.te.s sans distinction, dans une relation mutuelle. Nous reconnaissons l'intersectionnalité des discriminations et nous mettons en œuvre des interventions qui visent à lever les obstacles à la santé qui en sont issus.

→ Principe d'**indépendance** : Il ne s'agit pas, pour MdM, de s'affranchir de tous liens de dépendance dans un monde où ces liens sont complexes et multiples mais bien de les reconnaître et de faire des choix qui nous permettent d'intervenir dans le respect de nos valeurs et en lien avec les réalités des personnes.

→ Principe de **neutralité** : Nous sommes neutres par principe en ce sens où nous ne prenons pas parti dans un conflit. Cette neutralité ne nous empêche pas de dénoncer les atteintes aux Droits Humains dont nous sommes témoins et les entraves au déroulement de notre intervention. Notre neutralité est engagée.

